

Certificat d'aptitude pédagogique. Epreuves d'admissibilité. Session du 2 mars 1972.

Numéro d'inventaire : 1981.00333.51

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Inspection Académique de la Seine-Maritime (29, rue de Fontenelle Rouen)

Date de création : 1972

Description : Feuille de papier grand format dactylographiée et photocopiée.

Mesures : hauteur : 296 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Mention sur en-tête : Inspection Académique de la Seine-Maritime. 29, rue de Fontenelle. Rouen. Division E.B.S. Examens 1er Bureau". Contient également : "Certificat d'aptitude pédagogique. Epreuves d'admissibilité. Session du 2 mars 1972. Epreuve d'admissibilité n°2 - de 14 h. 30 à 17 h. 30 - Coefficient 1. Activités à l'école élémentaire. Sujet N° 2 - Mathématique". Document trouvé dans cahier de textes : 3.2.01.00/1981.00333 (28).

Mots-clés : Préparation aux examens, recueils de sujets, annales et rapports de jury de concours

Calcul et mathématiques

Filière : École normale d'instituteur et d'institutrice

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Rouen

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 1 page

Lieux : Seine-Maritime, Rouen

INSPECTION ACADEMIQUE
DE LA
SEINE-MARITIME

CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE
EPREUVES D'ADMISSIBILITE

29, rue de Fontenelle
ROUEN

Session du 2 MARS 1972

Division E.B.S.
Examens 1er Bureau

EPREUVE D'ADMISSIBILITE n° 2

- de 14 h. 30 à 17 h. 30
- Coefficient 1

ACTIVITES A L'ECOLE ELEMENTAIRE

SUJET N° 2 - MATHEMATIQUE

Vous disposez du matériel suivant :
disques, carrés, rectangles, triangles (isocèles, équilatéraux,
rectangles ...), pentagones, hexagones, octogones, polygones
"quelconques".

Le nombre de ces "objets" n'est pas limité :
il en existe au moins 3 pour chaque espèce (dont un peint en
bleu, un autre en rouge, un autre en vert).

En utilisant tout ou partie de ce matériel,
vous proposerez une séquence d'activités possibles dans un cours
(de l'école élémentaire) de votre choix. Vous préciserez les
objectifs retenus et, en fonction de ces objectifs, vous indi-
querez "la durée et la progression de la séquence en justifiant
brièvement par des considérations d'ordre pédagogique, logique,
psychologique les exercices pédagogiques correspondants".



